

# INFORMATIONS

## INFORMATIONS AUX PARENTS D' ELEVES ECOLE DE LA BALME DE THUY

### TRANSPORT SCOLAIRE 1997/1998 - CHARVEX - ECOLE DE LA BALME

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le dossier du transport scolaire, compte-tenu que la convention signée en 1993 est reconductible 5 ans avec 4 mois de préavis de dénonciation, décide de maintenir le transport scolaire des enfants de Charvex pour l'année 1997/1998.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Un essai de restauration méridienne pour les enfants de l'école a été mis en place par le Sou des Ecoles en mai et juin 1997. Compte tenu de la réussite et du très bon accueil que les parents ont réservé à ce nouveau service, le Conseil Municipal décide la prise en charge de la moitié des repas soit 15 F et la mise à disposition de l'ATSEM pour effectuer le service des repas.

La gestion de cette restauration méridienne (émission des tickets, commande des repas, contrôle des repas) sera effectuée par le Sou des Ecoles.

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

**Le Sou des Ecoles** souffle cette année ses 10 bougies ! 10 ans durant lesquels l'Association s'est efforcée de mettre un peu d'animation dans notre village au profit de nos petits balmaises. Je souhaite que l'Assemblée Générale de cet automne soit l'occasion d'accueillir de "nouvelles têtes", donc de nouvelles idées. Certes le bénévolat n'est pas toujours facile à gérer par rapport à ses propres activités tant professionnelles que familiales. Si l'on souhaite tisser des liens d'amitié dans le village, tout en permettant de développer de nombreuses activités scolaires à moindre frais, c'est à ce prix et c'est ensemble que chacun aura à apporter sa pierre à l'édifice. Merci aux parents volontaires, merci aussi à la population qui nous soutient par sa présence lors de nos différentes manifestations (repas dansant, concours de pétanque etc ...). *Anne-Marie*

### M.S.A. Des actions pour les retraités sur le canton de Thônes

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et la Mutualité Sociale Agricole, en convention avec le Conseil Général, développent leur partenariat en faveur des retraités du canton de Thônes. Un bilan diagnostic réalisé en 1995-1996, avec la participation des intervenants médicaux, sociaux, professionnels, associations et élus du canton, a abouti à des propositions d'actions auprès des responsables locaux. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et la M.S.A. ont décidé de réaliser sur 1997 des sessions d'Aide aux Aidants Familiaux et de Préparation à la Retraite sur le canton de Thônes. Une équipe de pilotage représentative d'élus, infirmières, médecins, services d'aide à domicile, maison de retraite, maison familiale, services sociaux, est chargée actuellement de préparer la mise en place de ces actions dont le lancement est prévu à l'automne 1997. Un recensement des aidants familiaux est en cours de réalisation par l'équipe de pilotage. Rappelons que l'aidant familial est un membre de la famille apportant son aide auprès d'une personne âgée dépendante. Cette mission de solidarité naturelle est aussi une tâche difficile, contraignante, qui entraîne des perturbations dans la vie de l'aidant, mais aussi de sa famille. Aider les aidants familiaux à mener à bien cette fonction, les informer, les soutenir sont les objectifs des sessions d'Aide aux Aidants, à partir de rencontres à thèmes, d'échanges, d'expériences, de conseils pratiques.

**Pour tous renseignements, s'adresser auprès de :**

Mme CLUZAN - Assistante Sociale M.S.A. 04.50.60.60.02

et permanence au Centre Social de Thônes - Place Avet le 1er et 3ème Mercredi du mois de 9h00 à 11h00

Au profit de l'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE ( APF ) un dépôt de vêtements ( neufs ou usagés ) est ouvert toute l'année dans une salle en dessous du bar de La Balme de Thuy.

Pour tous renseignements, s'adresser auprès de Odette CONTAT 04.50.02.06.58